Maison Départementale des Personnes Handicapées

Application Le Guide

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Garonne vous conseille pour remplir votre DEMANDE A LA MDPH.

La demande à la MDPH est une étape obligatoire pour bénéficier de droits et de dispositifs spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Le Guide est un outil d'aide au remplissage du dossier de demande à la MDPH. Il se trouve à l'adresse suivante :

https://leguide.mdph31.fr/

En parcourant le Cerfa, l'usager pourra bénéficier des conseils et des alertes des équipes de la MDPH de la Haute-Garonne afin de proposer un dossier le plus complet possible.

Attention : vous ne pouvez pas remplir le formulaire sur Le Guide, vous devez soit l'imprimer, soit remplir le Cerfa sur un autre écran.

Affiche.